

## Compte-rendu simplifié du conseil municipal du 22 février 2021

### Point 1- Convention d'adhésion au service efficacité énergétique du PETR.

Le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la commune au nouveau service «Efficacité Energétique» proposé par le Pays de la Vallée du Loir. Objectifs:

Accompagnement dans les diagnostics thermiques et aide au financement des audits.

### Point 2- Adhésion à l'association des Petites Cités de Caractère de la Sarthe.

Le conseil a validé le renouvellement de l'adhésion à l'association des PCC pour 2021.

### Point 3- Aide à la rénovation extérieure des habitations pour les particuliers.

Un budget annuel sera prévu dès 2021 pour aider (5% du montant encadré) à la réalisation des travaux de rénovation des habitations des particuliers, sous réserve de leur conformité aux prescriptions architecturales de la charte des Petites Cités de Caractère. Des modalités d'application sont à l'étude. Le conseil a validé cet engagement.

### Point 4- Décision d'aliénation du chemin rural n°111 situé à Vaux Vallier, après enquête publique.

Le conseil autorise la vente du chemin rural n° 111 après l'avis favorable rendu par le commissaire enquêteur.

### Point 5- Ouverture d'un budget annexe pour la création d'un lotissement.

Le conseil a validé le projet d'ouverture d'un budget annexe pour la gestion d'un nouveau lotissement rue des Prés.

### Point 6- Bilan Naissance décès.

Les naissances et décès de Luchois (2 naissances et 4 décès) survenus à l'Hôpital du Bailleul font l'objet de frais administratifs remboursés par la commune. Le conseil a validé ce paiement.

### Point 7 Enquête EARL Verdier.

Le conseil a donné l'aval, après enquête environnementale favorable, à l'EARL pour la création d'un poulailler sur la commune voisine de Mansigné.

### Point 8- Attributions de compensations prévues pour la commune en 2021.

Le montant prévu des attributions de compensation, reversé par la Communauté de Communes, comparable à celui de l'année précédente, a été approuvé par le conseil.

### Point 9- Compte-rendu des dernières commissions travaux et finances.

Le point a été fait sur les grands travaux et leurs financements prévus dans le budget 2021 en cours d'établissement.

### Point 10- Autorisation de demandes de subvention DETR pour l'année 2021.

Deux projets peuvent faire l'objet d'une demande de subvention DETR (Etat):

- ★ Un développement des installations touristiques.
- ★ Des aménagements concernant la maison médicale.

Le conseil a approuvé l'engagement de ces demandes.